

## **Règlement de promotion-relégation 2011-2012**

**Dames 2<sup>e</sup> ligue** : 9 équipes. Le premier classé (évent. le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup>) participe aux finales de promotion en 1<sup>ère</sup> ligue (selon dispositions Swiss Volley). L'équipe classée 9<sup>e</sup> est reléguée en 3<sup>e</sup> ligue. Un repêchage peut intervenir, en fonction des promotions-relégations avec la 1<sup>ère</sup> ligue et d'éventuels désistements d'équipes.

**Dames 3<sup>e</sup> ligue** : 10 équipes. Le premier classé (et évent. le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup>) est promu en 2<sup>e</sup> ligue. L'équipe classée 10<sup>e</sup> est reléguée en 4<sup>e</sup> ligue. Un repêchage peut intervenir, par effet de cascade, en fonction des promotions-relégations avec la 1<sup>ère</sup> ligue et d'éventuels désistements d'équipes.

**Dames 4<sup>e</sup> ligue** : 17 équipes et 3 équipes « Loisirs ». Le premier et le deuxième classés (et évt. le 3<sup>e</sup> ou le 4<sup>e</sup>) du groupe titre sont promus en 3<sup>e</sup> ligue.

**Dames « Loisirs »** : 3 équipes, avec passeports régionaux, intégrées au championnat de 4L.

**Hommes 2<sup>e</sup> ligue** : 10 équipes. Le premier classé (évent. le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup>) participe aux finales de promotion en 1<sup>ère</sup> ligue (selon dispositions Swiss Volley). L'équipe classée 10<sup>e</sup> est reléguée en 3<sup>e</sup> ligue. Un repêchage peut intervenir, en fonction des promotions-relégations avec la 1<sup>ère</sup> ligue et d'éventuels désistements d'équipes.

**Hommes 3<sup>e</sup> ligue** : 7 équipes. Le premier classé (et évt. le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup>) est promu en 2<sup>e</sup> ligue.

**Filles M23** : 7 équipes. Championnat sous forme de tournois (1<sup>er</sup> tour : 30.10, Les Breuleux, 27.11, Porrentruy)

NB : BMV92, VBC Porrentruy et VFM, seules équipes inscrites pour les CCH Inter A, se disputeront la participation à cette compétition via des matches qualificatifs (matches aller).

**Filles M19** : 8 équipes. Le champion régional est qualifié pour les finales suisses.

**Filles M17** : 8 équipes. Le champion régional est qualifié pour les finales suisses.

**Filles M15** : 8 équipes (1<sup>er</sup> tour : 2 tournois qualificatifs par groupe, 2 groupes / Dates : 12.11 + 4.12 (gr.1), 30.10 + 20.11 (gr.2)). Le champion régional est qualifié pour les finales suisses.

**Garçons M23** : 3 équipes. Championnat sous forme de tournois avec l'ANVB (1<sup>er</sup> tour : 30.10.2011, La Chaux-de-Fonds / 27.11, Porrentruy). Le classement inclut tous les matches et la meilleure équipe régionale participe aux tournois qualificatifs Inters A.

**Garçons M19** : 3 équipes. Championnat sous forme de tournois avec l'ANVB. Le classement inclut tous les résultats et la meilleure équipe régionale est qualifiée pour les finales suisses.

### **Remarques:**

\* Dans toutes les ligues, le comité est compétent pour décider des éventuels repêchages

\* Au début de chaque tour, dans toutes les ligues, les équipes du même club s'affrontent lors du 1<sup>er</sup> match.

\* Le présent règlement est une décision du comité. En tant que tel, il est susceptible de recours, dans les délais et formes prescrits.